

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Auto-emploi : le pari d'EDG et de l'ONE

ENA
Libreville/Gabon

FRUIT d'un partenariat entre EDG (Épargne & Développement du Gabon) et l'ONE (Office National de l'Emploi), une vingtaine de jeunes ont reçu, mercredi, des chèques dont les montants variaient entre 420 000 et 500 000 francs qui doivent leur permettre de se mettre à leur propre compte et cela au terme d'une formation subie depuis deux ans. En effet, dans le cadre du Programme de développement des compétences et de l'employabilité (Prodece), un programme de formation initié par l'ONE à l'intention des jeunes (entre 16 et 32 ans) dans divers domaines d'activité (soudure, mécanique-auto,

hôtellerie, maçonnerie...) a été ouvert avec un financement de la Banque mondiale (BM) obtenu par le gouvernement gabonais. Il s'agissait d'une opération à deux volets : assurer la formation des candidats et leur faire bénéficier les éléments pratiques de l'entrepreneuriat.

L'EDG, à travers la convention avec l'ONE, s'est proposé d'accompagner ces jeunes en leur ouvrant des comptes d'épargne qu'ils se devaient d'alimenter à hauteur de 20 000 francs par mois. " Se doter d'une culture de l'épargne est un facteur de réussite dans les affaires ", a dit à l'endroit de ces derniers le directeur général d'EDG, Jean-Robert Obiang-Obiang.

De fait, les chèques reçus ne sont rien d'autre que le résultat de



Photo : Antoine Essone Ndong

Responsables d'EDG, de l'ONE et les candidats outillés à l'auto-emploi.

leurs sacrifices consentis durant les deux ans de formation, et doivent constituer, leur a indiqué le directeur général de l'ONE, Landry Ivala, " l'apport personnel pour démarrer ".

Dans leur résolution à les voir réussir et constituer un modèle pour les autres jeunes, un autre accompagnement leur est destiné durant les six prochains mois au terme desquels ils de-

ront présenter l'évolution de leurs différentes PME. Ces mécanismes d'accompagnement sont divers, leur ont-ils dit, ils sont aussi bien matériels que financiers.

UE-Gabon : la nouvelle feuille de route présentée aux OSC

Jean MADOUMA
Libreville/Gabon

LA délégation de l'Union européenne au Gabon a échangé dernièrement avec les organisations de la société civile gabonaises (OSC) sur son nouveau programme indicatif multi annuel 2021-2027. La rencontre visait à recueillir les avis des OSC sur ce nouveau programme de financement en vue de recadrer le processus par rapport à la vision des organisations de la société civile et des autres partenaires du développement. Pour la chargée de la coopération de la délégation de l'Union européenne au Gabon, Denise Molica, et son équipe, il était question de collecter les opinions et les suggestions des OSC concernant les domaines prioritaires et les secteurs proposés.

Au cours de ces échanges, les membres des OSC ont pu découvrir l'instrument de financement, de développement et de coopération internationale

(NDICI), ainsi que le programme indicatif multi annuel, le processus d'adoption et modalités de mise en œuvre de celui-ci par rapport à l'ancien processus de financement du Fonds européen de développement (Fed). Ce nouveau programme repose sur cinq domaines prioritaires : économie verte ; digitalisation ; alliances pour la croissance durable ; partenariat sur les migrations ; gouvernance, paix et sécurité.

Pour cela, plusieurs poches de financement seront mises en place dans le cadre de la coopération bilatérale : les thématiques avec 6,36 millions d'euros (environ 4 milliards de francs) ; les reprises avec 3,18 millions d'euros (près de 2 milliards de francs) ; et les réserves avec 9,53 millions d'euros (6 milliards de francs). Pour la partie gabonaise, les financements seront adaptés au Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), dans trois domaines prioritaires : la transition verte ; l'emploi et la croissance durable ; la gouvernance et la démocratie.



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

(Portant rappel dernier délai de certification des créances employeurs)

Dans le cadre de la certification de créances, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale invite les employeurs concernés par la Taskforce, pour le règlement de la dette intérieure, ne s'étant pas présentés à la suite de sa communication dans les parutions de l'Union du mercredi 27 et du jeudi 28 janvier 2021, de bien vouloir se rapprocher de la Direction du Recouvrement et du Précontentieux, sise à son siège au 5ème étage-Porte 509, **au plus tard, mardi 9 février 2021.**

Passé ce délai, aucune contestation ne sera prise en compte.

Notre ambition: mieux vous servir

Fait à Libreville le 05 février 2021

LE DIRECTEUR GENERAL



DR. CHARLES MENDOUME

2570, Avenue Georges Damas Aké, Botovo • BP : 04 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 79 64 25 • Centre d'appels : 162
Cellule plaintes clients : 161 • www.cnsu.gn • facebook : cnsu.gabon • twitter : cnsu.gabon • linkedin : cnsu.gabon